



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 03364

Numéro SIREN : 753 164 151

Nom ou dénomination : 3C

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2015 sous le numéro de dépôt 9763

3C
Société par Actions Simplifiée au capital de 286 000 euros
Siège social : 85 Grande Rue – 78240 AIGREMONT
753 164 151 RCS VERSAILLES

n° de
dépôt



n° de
gestion

12 B3364

9763

23 JUIN 2015

n° de
facture

Quinzy.

n° de
chrono

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 20 NOVEMBRE 2014

PG -

Chanceliers

Le 20 NOVEMBRE 2014, à 11 heures,

Les Associés de la Société 3C se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, au siège de la société, sur convocation du Président, faite par lettre adressée à chaque Associé.

Les Membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christian BONNANT.

Le secrétariat de la séance est assuré par Madame Carole TABARY.

La feuille de présence est vérifiée puis arrêtée et certifiée exacte par le Président qui constate que les Associés présents et représentés possèdent un nombre d'actions suffisant pour atteindre le quorum requis pour une Assemblée Générale ordinaire, et qu'en conséquence celle-ci est régulièrement constituée, et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition de l'Assemblée,

- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque Associé,
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- Tous récépissés postaux et avis de réception des envois faits,
- La lettre de démission du commissaire aux comptes titulaire,
- La feuille de présence.

Il dépose également, les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'Assemblée :

- Le rapport du Président,
- Le texte du projet de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après la législation des Sociétés Commerciales, être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

Sur sa demande, l'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Puis, le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

CB

ORDRE DU JOUR

- Remplacement de Commissaires aux comptes ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Il donne lecture du rapport du Président.

Enfin, la discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, en raison de sa démission, prend acte de la nécessité de remplacer Madame Catherine LABAUME, Commissaire aux comptes titulaire, aux fonctions de laquelle arrive en remplacement Monsieur Pascal LOAS, 8 rue des Epines, 78160 MARLY LE ROI, Commissaire aux comptes suppléant, conformément à la loi, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

L'assemblée appelle aux fonctions de nouveau Commissaire aux comptes suppléant :

La société CRISTAL AUDIT CONSEIL, 33 boulevard Saint Antoine, 78000 VERSAILLES, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

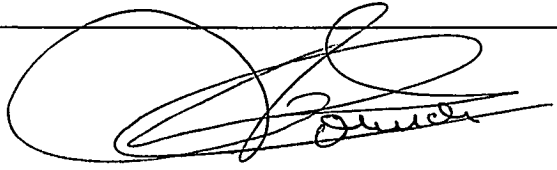
CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et le présent procès-verbal a été signé par le Président et le secrétaire.

Monsieur Christian BONNANT	
Madame Carole TABARY	